



Commission communale pour l'accessibilité

ANNÉE 2025

Jeudi 11 décembre 2025

Rappel du cadre réglementaire :

L'article L 2143-3 du code général des collectivités territoriales impose la création, dans toutes les communes de plus de 5 000 habitants, d'une commission communale pour l'accessibilité (CCA).

Présidée par le maire, cette commission est composée des représentants de la commune, d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap – notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique – d'associations ou organismes représentant les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques ainsi que de représentants d'autres usagers de la ville.

Cette commission exerce 5 missions :

- elle dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports ;
- elle établit un rapport annuel présenté en conseil municipal ;
- elle fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant ;
- elle organise un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées ;
- elle tient à jour, par voie électronique, la liste des établissements recevant du public situés sur le territoire communal qui ont élaborés un agenda d'accessibilité programmée et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées.

La prorogation du délai d'exécution

Si, à la fin de la durée accordée, les travaux ne sont pas achevés, le législateur a prévu la possibilité de prolonger la durée officielle de l'agenda. C'est ce qu'on appelle la prorogation du délai d'exécution, prévue par l'article L. 165-4 du code de la construction et de l'habitation. Trois cas permettent de demander une prorogation :

- le cas de force majeure, défini comme un événement "imprévisible, irrésistible et extérieur", qui permet de demander à bénéficier d'une durée supplémentaire de trois ans maximum, renouvelable
- la difficulté financière qui permet de demander à bénéficier d'une durée supplémentaire d'un an maximum, non renouvelable ;
- la difficulté technique qui permet de demander à bénéficier d'une durée supplémentaire d'un an maximum, non renouvelable.

Chaque demande doit impérativement être motivée et justifiée, la difficulté mise en avant devant être démontrée et ce, au plus tard trois mois avant expiration du délai imparti de l'Ad'AP approuvé.

La CCA présidée par Mme GRONDONA (adjointe au Maire déléguée au CCAS, aux Affaires Sociales, aux Personnes âgées, au Handicap, à la vie des quartiers et à la démocratie participative) s'est réunie le 11 décembre 2025 pour présenter les travaux réalisés en 2025.

PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES AMENAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS (PAVE)

I) BILAN DES ACTIONS MENEES EN 2025

I.1) L'ARRIVEE DES ZONES 30 AU CENTRE-VILLE DE LA TESTE – CAZAUX – PYLA ; ENJEUX ET BENEFICES POUR L'ACCESSIBILITE

La mise en place de zones 30 en centre-ville de La Teste, Cazaux et Pyla représente un levier essentiel pour améliorer la qualité de vie urbaine et favoriser des mobilités plus sûres et plus inclusives. Au-delà de la réduction de la vitesse des véhicules motorisés, ce dispositif contribue directement à rendre l'espace public plus accessible, en particulier pour les personnes à mobilité réduite (PMR), les personnes âgées, les personnes avec poussettes ou encore les usagers ayant des difficultés sensorielles.

1. Sécurité renforcée pour les déplacements des PMR

La baisse de la vitesse à 30 km/h diminue significativement la gravité des accidents et augmente les capacités de réaction des conducteurs. Pour les PMR, dont les déplacements peuvent être plus lents ou nécessiter des temps de traversée plus longs, cette amélioration est déterminante.

Le champ de vision des conducteurs est élargi à vitesse réduite, rendant les piétons plus visibles.

Les traversées piétonnes deviennent plus sûres, notamment pour les utilisateurs de fauteuil roulant ou les personnes souffrant de troubles de l'équilibre.

2. Un apaisement global de la circulation

L'instauration de zones 30 tend à réduire les comportements agressifs ou brusques de conduite, contribuant à une ambiance urbaine plus calme.

Un environnement apaisé est bénéfique aux PMR qui peuvent parfois être stressées par le bruit, la densité du trafic ou la rapidité des véhicules. Il favorise également le développement de modes de déplacement partagés et sécurisés : trottoirs plus agréables, zones piétonnes étendues, meilleures interactions entre usagers.

3. Favoriser les mobilités actives et inclusives

En sécurisant davantage les déplacements piétons et cycles, les zones 30 encouragent des mobilités alternatives, essentielles pour des centre-ville vivants et accessibles. Pour les personnes ayant des limitations de mobilité mais capables de marcher ou d'utiliser des aides techniques (cannes, déambulateurs), un environnement moins agressif et plus lisible rend leurs déplacements plus simples, plus sereins et plus fréquents.

Cette dynamique bénéficie également aux accompagnants, aidants ou personnels de services à domicile.

4. Une démarche cohérente avec les objectifs nationaux d'accessibilité

La création d'une zone 30 s'inscrit pleinement dans les orientations nationales visant à rendre l'espace public plus sûr et plus accessible pour tous. Elle constitue une étape structurante dans une politique locale d'accessibilité ambitieuse, complémentaire des travaux d'adaptation des trottoirs, de la création de cheminements accessibles et du développement de mobilier urbain inclusif.

Conclusion

Les zones 30 ont été mises en place cet été dans la Teste Centre ; Cazaux et Pyla. Vous trouverez ci-dessous les périmètres de ces zones 30.

Le développement de zones 30 n'est pas seulement une mesure de sécurité routière : c'est un véritable outil d'aménagement inclusif. En réduisant la vitesse, en apaisant les flux et en améliorant la qualité des cheminements, la zone 30 participe activement à l'autonomie et à la sécurité des personnes à mobilité réduite.

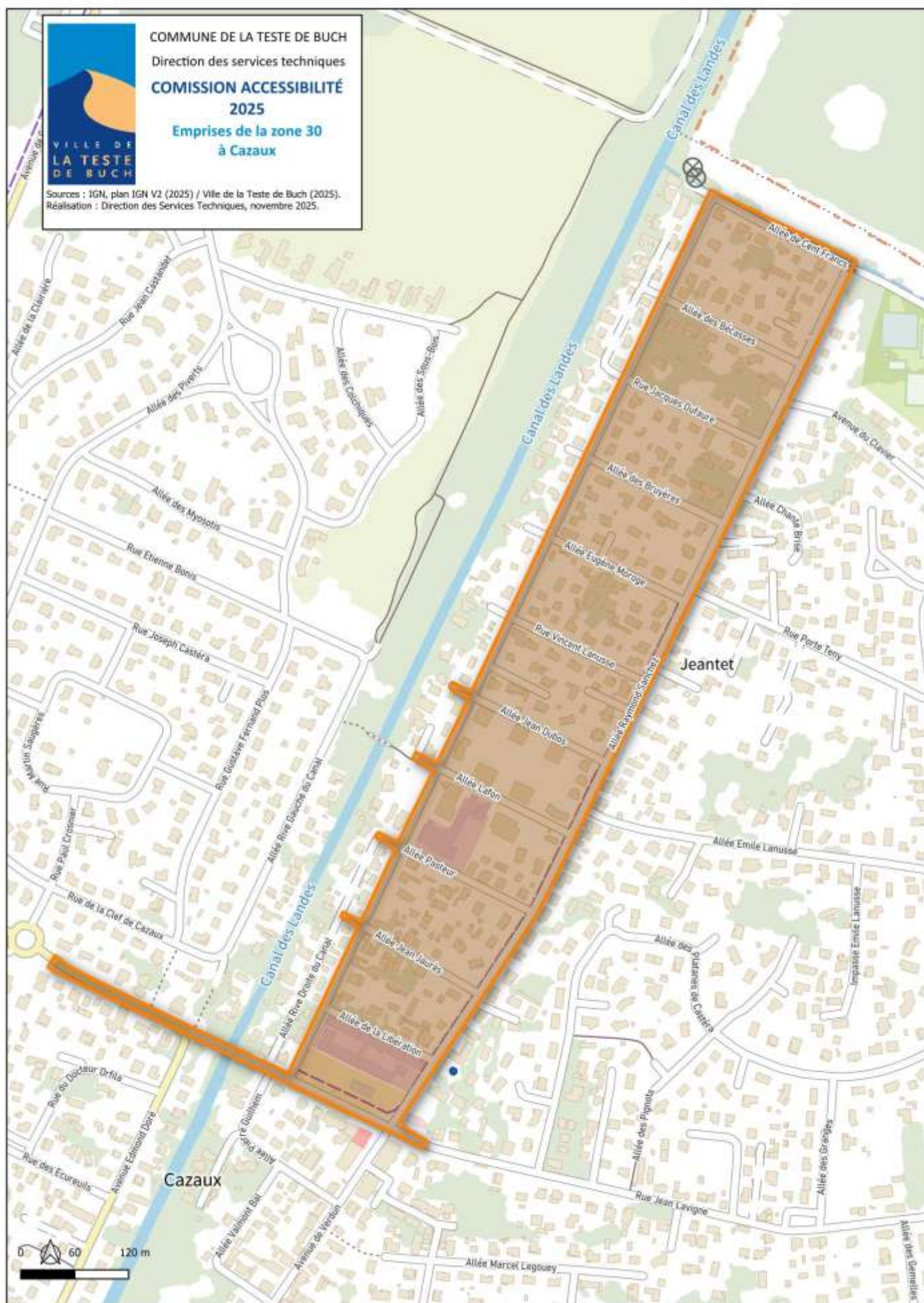
Elle renforce également l'attractivité du centre-ville et traduit l'engagement de la commune en faveur d'un cadre de vie plus solidaire, plus sûr et plus accessible.

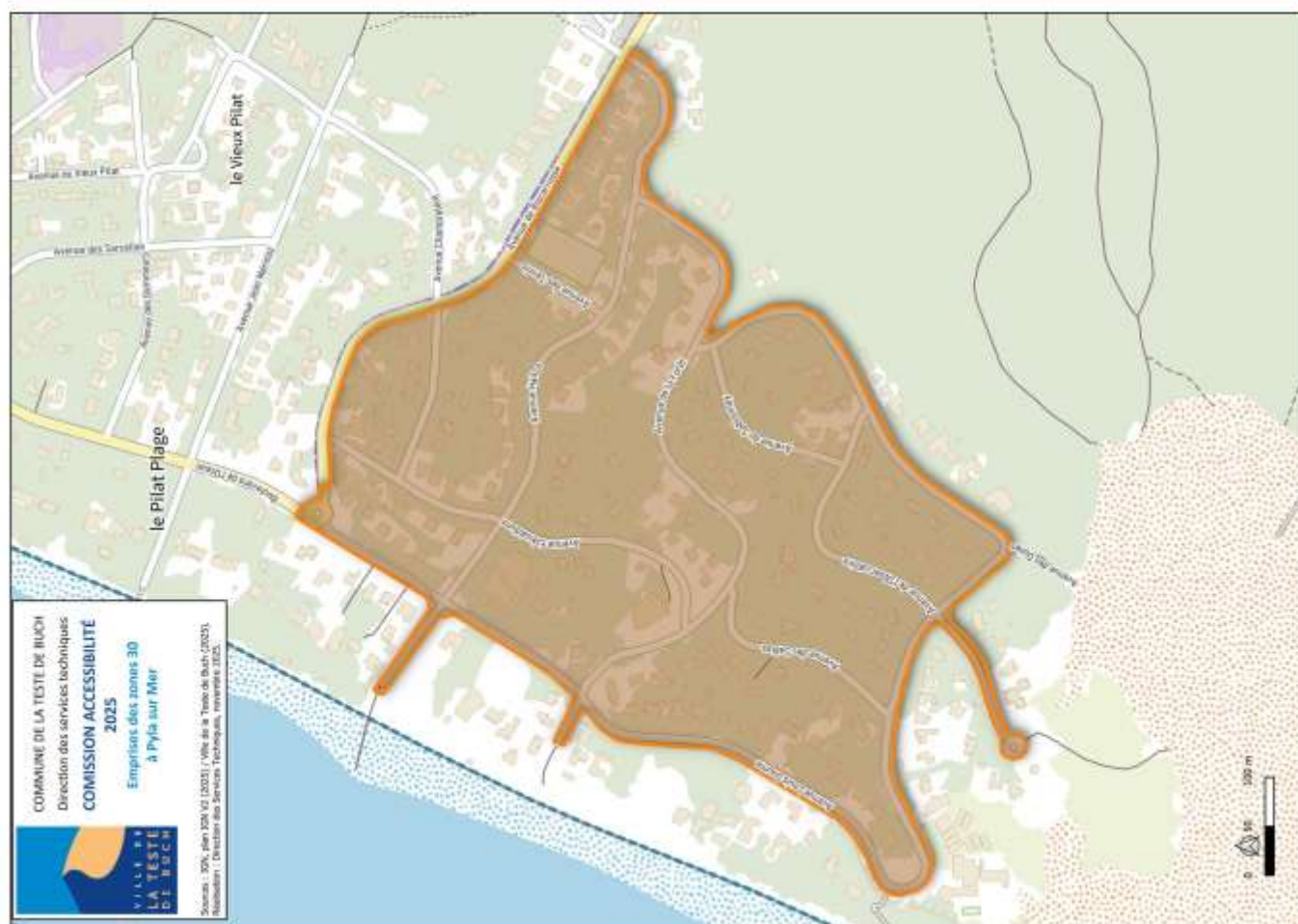
Des mesures de vitesses et trafic seront réalisés en 2026 afin de comparer les usages et comportements des véhicules avant et après l'installation de ces zones 30.



COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH
Direction des services techniques
COMMISSION ACCESSIBILITÉ
2025
Emprises de la zone 30
à Cazaux

Sources : IGN, plan IGN V2 (2025) / Ville de la Teste de Buch (2025).
Réalisation : Direction des Services Techniques, novembre 2025.





I.2) DEPLOIEMENT DE ZONES DE RENCONTRE DANS L'HYPER CENTRE-VILLE – UN ESPACE URBAIN PENSE POUR L'ACCESSIBILITE ET LA CONVIVIALITE

La zone de rencontre, où la vitesse est limitée à 20 km/h et où les piétons sont prioritaires sur l'ensemble de l'espace public, constitue un instrument puissant pour transformer en profondeur l'hyper centre-ville, et réaménager les rues trop étroites de notre ville. Ce type d'aménagement vise à créer un environnement plus inclusif, plus sûr et plus agréable pour tous les usagers, et en particulier pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

I. Une priorité piétonne qui améliore l'autonomie des PMR

Dans une zone de rencontre, les piétons peuvent circuler librement sur toute la largeur de la voirie. Pour les PMR, cette configuration offre plusieurs avantages :

Une réduction des obstacles physiques : nécessité moindre de franchir des bordures et meilleure continuité des cheminements.

Une liberté de déplacement accrue, particulièrement appréciable pour les personnes en fauteuil roulant ou utilisant un déambulateur.

Une meilleure prise en compte des rythmes de déplacement plus lents.

2. Sécurité renforcée grâce à la limitation à 20 km/h

Le passage à 20 km/h transforme la relation entre les usagers :

Les véhicules circulent plus lentement et sont plus attentifs aux piétons.

Le risque de collision et la gravité des accidents diminuent fortement.

3. Un espace public plus lisible et moins anxiogène

La zone de rencontre implique un traitement urbain spécifique : réduction des éléments de séparation, mobilier urbain cohérent, revêtements homogènes.

Pour les PMR, ces éléments permettent :

- De limiter les ruptures de niveau.
- D'améliorer le repérage et la compréhension de l'espace.
- De réduire le stress lié au trafic motorisé ou aux traversées multiples.

4. Une dynamique commerciale et sociale favorable à l'accessibilité

En apaisant la circulation et en renforçant le confort piéton, la zone de rencontre soutient également

- L'accès aux commerces de proximité, souvent difficile pour les personnes à mobilité réduite.
- Les déplacements des aidants, des livreurs à mobilité douce et des services de soins à domicile.
- La fréquentation intergénérationnelle du centre-ville, en particulier pour les personnes âgées.

5. Un outil structurant pour un centre-ville inclusif

La zone de rencontre renforce la cohérence globale d'une politique de mobilité inclusive :

- Elle complète efficacement les zones 30 environnantes.
- Elle encourage les modes doux et les services adaptés (livraison à pied, vélos cargos, stationnements PMR bien positionnés).
- Elle contribue à une image de centre-ville accueillant, moderne et accessible pour toutes les formes de mobilité.

Conclusion

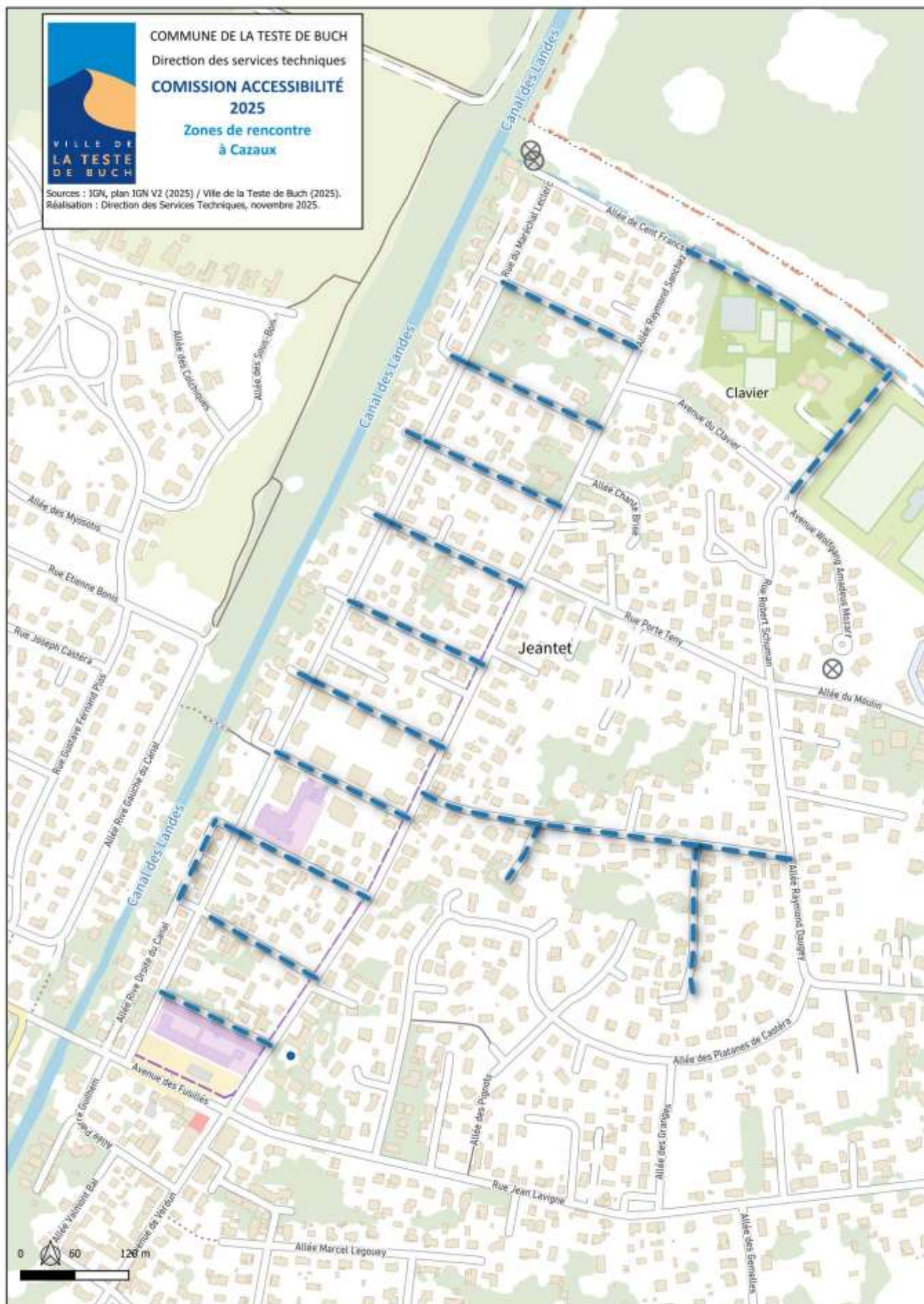
Le déploiement de zones de rencontre dans l'hyper cœur de ville représente une avancée majeure pour une urbanité centrée sur les personnes plutôt que sur les véhicules. En permettant une cohabitation apaisée tout en donnant la priorité aux déplacements piétons, cet aménagement favorise la mobilité, la sécurité et l'autonomie des personnes à mobilité réduite. C'est une démarche forte pour un centre-ville vivant, inclusif et tourné vers l'avenir.

Dans cette dynamique des rues du centre-ville de la Teste ont déjà été aménagées en zone de rencontre ces dernières années : rue du Port – rue du Caplat – rue Jules Ferry – rue Lhermite – etc. Et d'autres aménagements en zone de rencontre sont prévus tels que la rue May sur Orne, et la rue Victor Hugo. Des zones de rencontre localisées et adaptées à la géométrie des rues existent également sur Pyla et Cazaux. Ci-dessous les localisations de ces zones de rencontre.



COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH
Direction des services techniques
**COMMISSION ACCESSIBILITÉ
2025**
Zones de rencontre
en centre-ville

Sources : IGN, plan IGN V2 (2025) / Ville de la Teste de Buch (2025).
Réalisation : Direction des Services Techniques, novembre 2025.





COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH
Direction des services techniques
**COMMISSION ACCESSIBILITÉ
2025**
Zones de rencontre
à Pyla sur Mer

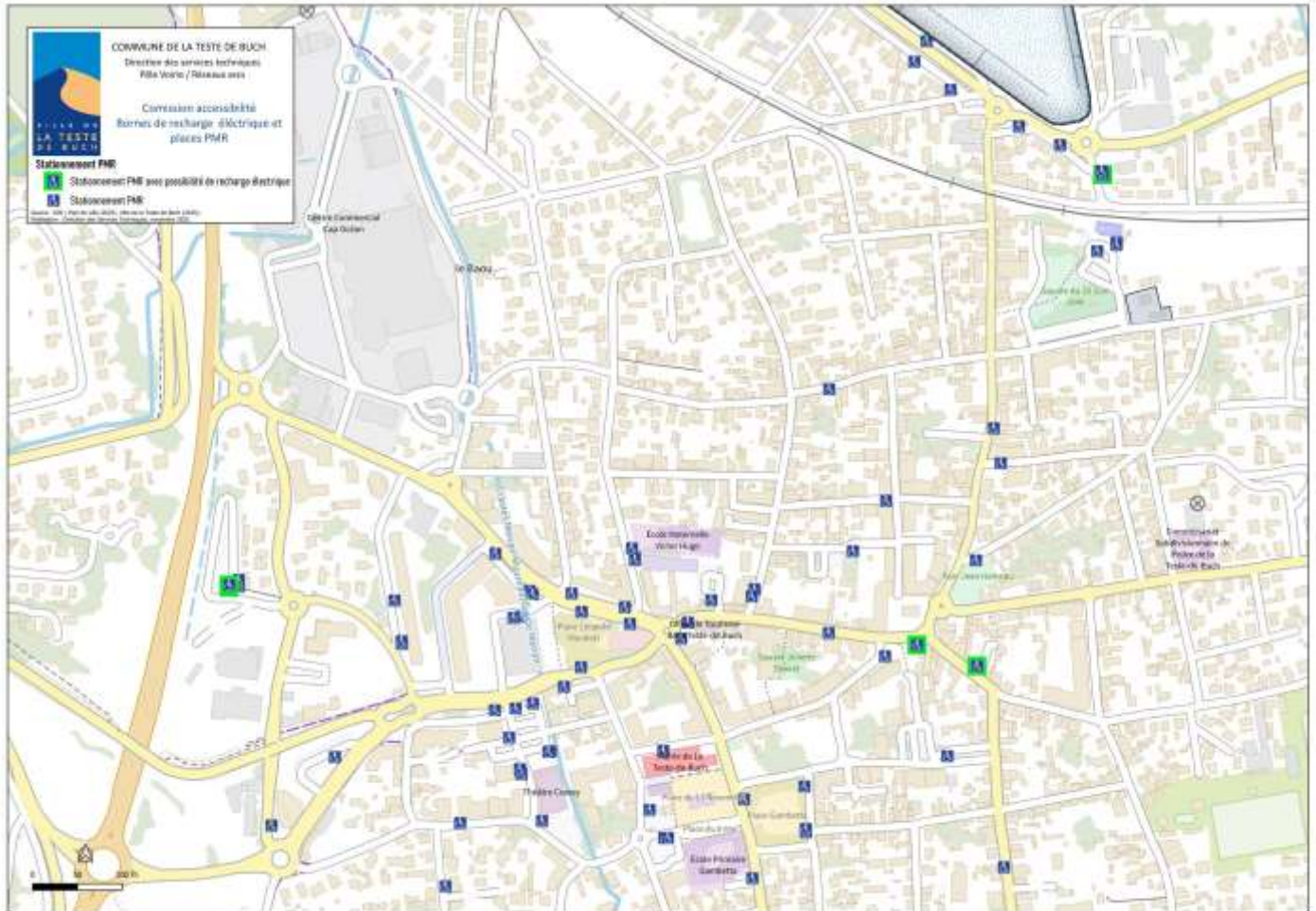
Sources : IGN, plan IGN V2 (2025) / Ville de la Teste de Buch (2025).
Réalisation : Direction des Services Techniques, novembre 2025.



I.3) STATIONNEMENTS PMR ET BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Le développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) constitue un axe majeur de transition écologique. Toutefois, cette évolution technologique doit impérativement s'accompagner d'une réflexion sur l'accessibilité, afin de garantir que les personnes à mobilité réduite (PMR) ne soient pas exclues de ces nouveaux usages.

La réglementation impose désormais que **50 % des places IRVE installées sur le domaine public soient accessibles aux personnes à mobilité réduite**, et notre commune travaille activement au respect de cette obligation. Veuillez trouver ci-dessous la cartographie des places PMR du centre-ville mise à jour avec les places IRVE accessible PMR.



I.4) REGLEMENTATION AUX ABORDS DES PASSAGES PIETONS A RESPECTER POUR 2026

La réglementation impose un respect strict des abords des passages piétons, avec une obligation accrue de contrôle et de mise en conformité d'ici 2026.

a. **Distance minimale : 5 mètres avant chaque passage piéton**

- Interdiction de stationner 5 mètres en amont afin de garantir la visibilité réciproque entre piétons et conducteurs.
- Cette règle est essentielle pour les PMR dont le champ visuel ou la vitesse de traversée peuvent être limités.

b. **Suppression des stationnements gênants**

D'ici la fin de l'année 2026, les communes doivent veiller à :

- Mettre en conformité les abords des passages piétons lors de chaque renouvellement de marquage ou de travaux de voirie.
- Supprimer les stationnements illicites (motos, vélos, livraisons) gênant l'accès à la traversée.
- Mettre en place une signalisation horizontale renforcée si nécessaire (lignes jaunes, pictogrammes PMR).

• **Avancement des travaux dans notre commune**

Pour répondre à cette obligation, les services techniques ont engagé plusieurs démarches :

- Un repérage complet de l'ensemble des passages piétons existants sur la commune ;
- Une identification précise des places de stationnement situées dans la zone réglementaire des 5 mètres, en particulier dans le centre-ville.

À ce stade, environ soixante places seraient concernées dans le centre-ville.

Les services techniques travaillent actuellement à la définition d'un programme de mise en conformité pour l'année 2026.

La suppression de ces places de stationnement permettra non seulement d'améliorer la visibilité et la sécurité des traversées, mais aussi d'envisager de nouveaux usages de l'espace libéré : installation de racks à vélos, plantations d'arbres de haute tige ou autres aménagements favorisant un centre-ville plus agréable et plus durable.

I.5) Mise à jour du diagnostic voirie par intelligence artificielle – Un outil précis pour cibler les priorités d'accessibilité

Le diagnostic voirie réalisé en 2021 a été entièrement mis à jour cette année grâce à un outil d'analyse par intelligence artificielle, permettant une évaluation beaucoup plus fine et exhaustive de l'état de nos infrastructures. Cette nouvelle campagne de diagnostic ne s'est pas limitée à l'état des chaussées : elle a également intégré un relevé détaillé des trottoirs, incluant leur largeur, leur revêtement, leur état général et leur continuité.

Cette approche enrichie offre désormais à la commune une base de données complète, objective et géolocalisée, permettant :

- de mesurer l'évolution de l'état de la voirie depuis 2021 ;
- de constater les améliorations déjà réalisées grâce aux travaux menés ces dernières années ;
- d'identifier de façon très précise les points noirs en matière d'accessibilité ;
- de prioriser les interventions en fonction du niveau de dégradation, de la fréquentation ou de la présence de publics sensibles (écoles, EHPAD, équipements publics) ;
- de programmer les investissements de manière plus cohérente et mieux argumentée.

Cette démarche, plus poussée et plus technique que le précédent diagnostic, permet à la commune de disposer d'un véritable outil d'aide à la décision, indispensable pour planifier les travaux à venir dans une logique d'accessibilité universelle et d'amélioration continue. Elle s'inscrit pleinement dans la stratégie communale visant à sécuriser les cheminements, renforcer l'autonomie des personnes à mobilité réduite et améliorer la qualité globale de l'espace public.

2) BILAN DES TRAVAUX FAITS (en dehors du PAVE) AYANT UN IMPACT SUR LES MOBILITES ENTRE 2024 ET 2025

• LA TESTE DE BUCH :

- Rue du Captalat (2025)
- Rue du Président Carnot (2025)
- Rue des Poilus (2025)
- Rue Jules Ferry (2025)
- Rue Lhermite (2025)
- Rue Henri Dheurle phase 1&2 (2025)
- Avenue Montaigne – rue Joliot Curie – Rue La Pérouse (2024)
- Rue du Port (2024)
- Place Jean Hameau (2024)
- Chemin des Facteurs (2024)
- Avenue du Pays de Buch (2024)

• PYLA SUR MER :

- Avenue des Dunes et Louis Gaume (2024)

• CAZAUX :

- Rue Edmond Doré (2025)
- Rue Guynemer (2025)
- Rue Sanchez (2025)
- Rue Lafon (2025)
- Rue Moroge (2025)
- Rue Jean Dubos (2025)
- Plaine du Clavier (2024)

3)BILAN SUIVI PAVE

2.1) BILAN SUR LES PRIORITES A COURT TERME (de 2016 à 2020)

* Ligne surligné = nouveautés

Secteur	Rue	Nature de travaux	Réalisé	Détails
LA TESTE DE BUCH	Rue Charlevoix de Villiers	Revêtement des trottoirs	Oui	Travaux faits en 2018
	Rue Pierre de Coubertin	Transformation piste cyclable en voie verte	Oui	Travaux faits en 2018
	Rue Gaston de Foix (entre la rue Jean de Grailly et Capitaine)	Aménagement Ville globale dont : Transformation de la piste cyclable en voie verte. Mise en place de barrière bois pour délimiter la voie verte de la chaussée ; Stationnement conservé Cheminement conforme en partie Sud Quai bus modifié	Oui	Travaux faits en 2019
	Allée Clémenceau	Aménagement passages piétons	Oui	Travaux faits en 2018
	Plaine des Sports – Gilbert Moga	Extension de la zone de rencontre dès l'entrée de la plaine	Oui	Travaux faits en 2018
	Plaine des Sports – Etienne Turpin	Création d'une zone de rencontre	Oui	Travaux faits en 2018
	Plaine des Sports – Bonneval	Création d'une zone de rencontre	Oui	Travaux faits en 2020
	Avenue des Ostréiculteurs	Création d'une zone de rencontre	Non	Emprise SYNDICAT MIXTE DES PORTS Projet d'aménagement en 2025/2026
	Rue Victor Hugo	Mise en conformité des cheminements	Non	Aménagement en étude pour une réalisation en 2026/2027, qui serait la continuité des aménagements en zone de rencontre du centre-ville.
	Rue Henri Dheurle	Mise en conformité des cheminements	EN COURS	TRAVAUX EN COURS – 2 PHASES TERMINEES – DERNIERE PHASE EN 2026
	Rue Pierre de Coubertin	Mise en conformité place de stationnement PMR et traversée piétonne	OUI	Réaménagement des abords du collège pour mise en sécurité , réalisés en 2022
	Rue Gaston de foix (entre la rue J. de Grailly & Président Carnot)	Mise en conformité des cheminements	Non	Aménagement conséquent (reprise des emprises et enfouissement des réseaux) → A PREVOIR , en lien avec le projet de la rue Carnot

	Place Jean Hameau	Mise en conformité Passage Piéton	Oui	Travaux faits en 2024
PYLA SUR MER	Boulevard de l'Océan	Divers aménagements, signalisation et mobilier urbain	Oui en majorité	Travaux faits en 2018 et 2019 Signalisation revue en 2021/2022
	Impasse garde feu du juge (Poste)	Cheminement piéton à créer	Oui	Travaux faits en 2018
	Avenue des Chênes	Mise en conformité des passages piétons	Oui	Travaux faits en 2018
	Place D. Meller : Accès club de voile	Mise en conformité du cheminement (revêtement)	Oui	Travaux faits en 2018
	Place D. Meller : Accès plage 2	Mise en conformité du cheminement (revêtement)	Oui	Travaux faits en 2018
	Place D. Meller : Rue des lauriers	Aménagement zone de rencontre, passages piétons, supprimer stationnement anarchique	Non	A étudier, projet autour de la mairie annexe
	Allée de la Chapelle	Mise en conformité des passages piétons	OUI	Cheminements faits début de l'été 2025.
	Rue André LAFONT	Zone de rencontre à créer avec traversées de part et d'autre	OUI	Fait en 2025
CAZAUX	Rue du Maréchal Leclerc	Diverses mises en conformité	Oui	Majorité des aménagements réalisables faits (potelet non obligatoires aux passages piétons, barrières sur les trottoirs implantées par la Ville pour lutter contre le stationnement)
	Rue des fusillés	Mise en conformité du cheminement piéton	Oui	Trottoirs aménagés, passage sur la passerelle fait, passages piétons réalisés
	Rue Raymond Sanchez	Mise en conformité des passages piétons Piste cyclable à modifier en voie verte	Oui	Travaux faits en 2018 La piste cyclable n'a pas été modifiée en voie verte, car il existe un cheminement piéton de l'autre côté.
	Rue Jean Lavigne	Supprimer obstacle sur le cheminement	Non	Candélabre nécessaire pour la sécurité de l'éclairage la nuit sur la chaussée, travaux non réalisables –mise en places d'ilots pour la vitesse
	Route du LAC	Zone de rencontre à créer Cheminement piéton en calcaire à créer	Oui Non	Zone de rencontre créé Cheminement piéton à étudier → incendie en été 2022. Zone complètement dévastée, ETUDES EN COURS
	Avenue de Verdun	Cheminement piéton	Non	Aménagement conséquent (reprise des emprises et enfouissement des réseaux) → Inscrit dans le PPI, projet de construction dans la base au bout de l'avenue, aménagement

				après la construction des logements (2025)- consistance ???
--	--	--	--	--

2.2) BILAN SUR LES PRIORITES A MOYEN TERME (de 2021 à 2026)

Secteur	Rue	Nature de travaux	Réalisé	Détails
LA TESTE DE BUCH	Rue Lagrua	Mise en conformité du cheminement piéton	Oui	Travaux d'aménagement fait en 2019
	Avenue Pasteur	Mise en conformité du cheminement piéton (<1.40m et suppression obstacles → poteaux électriques)	Non	Projet PEM
	Rue des Maraichers	Revêtement trottoirs	Oui	
	Rue Pierre Dignac	Mise en conformité du cheminement piéton	Non	En cours de réflexion avec le schéma de circulation
	Avenue Charles de Gaulle	Mise en conformité du cheminement piéton	Oui	Travaux faits en 2023
	Rues Carnot et Caplat	Mise en conformité du cheminement piéton	Oui	Aménagement livré fin 2025
	Allée Camille Julian	Mise en conformité du cheminement piéton	Oui	
	Rues Jean Larrieu & Grand Banc	Piste cyclable sur cheminement	Non	Aménagements conséquents, non prévus, trottoirs existants en plus de la piste cyclable
	Boulevard des Miquelots , près intermarché	Mauvais état du revêtement du cheminement	Oui	Travaux fait 2022
	Boulevard des Miquelots entre intermarché et CFA	Mise en conformité du cheminement piéton (<1.40m et mauvais état revêtement)	Non	Projet SIBA canalisation eaux usées dès 2025/2026
	Avenue de Chantebois	Revêtement trottoirs en mauvais état + Traversée piétonne	Oui	Fait en 2020
	Avenue Pays de Buch	Mise en conformité du cheminement piéton (<1.40m et mauvais état revêtement)	OUI	Faits fin de l'année 2024
	Boulevard de l'Océan	Différentes haies envahissantes	oui	
PYLA SUR MER	Allée de la Chapelle	Mise en conformité du cheminement piéton (<1.40m et mauvais état revêtement)	Oui	Fait à l'été 2025
CAZAUX	Allée de la Libération	Mise en conformité du cheminement piéton (obstacles et mauvais état revêtement)	Non	

4) BILAN SUIVI PAVE

2.1) BILAN SUR LES PRIORITES A COURT TERME (de 2016 à 2020)

* Lignes surlignée en vert = nouveautés

Secteur	Rue	Nature de travaux	Réalisé	Détails
LA TESTE DE BUCH	Rue Charlevoix de Villiers	Revêtement des trottoirs	Oui	Travaux faits en 2018
	Rue Pierre de Coubertin	Transformation piste cyclable en voie verte	Oui	Travaux faits en 2018
	Rue Gaston de Foix (entre la rue Jean de Grailly et Capitaine)	Aménagement Ville globale dont : Transformation de la piste cyclable en voie verte. Mise en place de barrière bois pour délimiter la voie verte de la chaussée ; Stationnement conservé Cheminement conforme en partie Sud Quai bus modifié	Oui	Travaux faits en 2019
	Allée Clémenceau	Aménagement passages piétons	Oui	Travaux faits en 2018
	Plaine des Sports – Gilbert Moga	Extension de la zone de rencontre dès l'entrée de la plaine	Oui	Travaux faits en 2018
	Plaine des Sports – Etienne Turpin	Création d'une zone de rencontre	Oui	Travaux faits en 2018
	Plaine des Sports – Bonneval	Création d'une zone de rencontre	Oui	Travaux faits en 2020
	Avenue des Ostréiculteurs	Création d'une zone de rencontre	Non	Emprise SYNDICAT MIXTE DES PORTS Projet d'aménagement en 2025/2026
	Rue Victor Hugo	Mise en conformité des cheminements	Non	Aménagement en étude pour une réalisation en 2025/2026, qui serait la continuité des aménagements en zone de rencontre du centre-ville.
	Rue Henri Dheurle	Mise en conformité des cheminements	Non	Aménagement conséquent → Projet aménagement 2026
	Rue Pierre de Coubertin	Mise en conformité place de stationnement PMR et traversée piétonne	OUI	Réaménagement des abords du collège pour mise en sécurité , réalisés en 2022
	Rue Gaston de foix (entre la rue J. de	Mise en conformité des cheminements	Non	Aménagement conséquent (reprise des emprises et enfouissement des réseaux) → A

	Grailly & Président Carnot)			PREVOIR , en lien avec le projet de la rue Carnot
	Place Jean Hameau	Mise en conformité Passage Piéton	Oui	Travaux faits en 2024
PYLA SUR MER	Boulevard de l'Océan	Divers aménagements, signalisation et mobilier urbain	Oui en majorité	Travaux faits en 2018 et 2019 Signalisation revue en 2021/2022
	Impasse garde feu du juge (Poste)	Cheminement piéton à créer	Oui	Travaux faits en 2018
	Avenue des Chênes	Mise en conformité des passages piétons	Oui	Travaux faits en 2018
	Place D. Meller : Accès club de voile	Mise en conformité du cheminement (revêtement)	Oui	Travaux faits en 2018
	Place D. Meller : Accès plage 2	Mise en conformité du cheminement (revêtement)	Oui	Travaux faits en 2018
	Place D. Meller : Rue des lauriers	Aménagement zone de rencontre, passages piétons, supprimer stationnement anarchique	Non	A étudier, projet autour de la mairie annexe
	Allée de la Chapelle	Mise en conformité des passages piétons	Non	Construction à proximité, attente fin des travaux, prévus en 2025/2026
	Rue André LAFONT	Zone de rencontre à créer avec traversées de part et d'autre	Non	Projet immobilier au niveau du stade de foot, juste à proximité, réfection de la voie prévue au printemps 2025.
CAZAUX	Rue du Maréchal Leclerc	Diverses mises en conformité	Oui	Majorité des aménagements réalisables faits (potelet non obligatoires aux passages piétons, barrières sur les trottoirs implantées par la Ville pour lutter contre le stationnement)
	Rue des fusillés	Mise en conformité du cheminement piéton	Oui	Trottoirs aménagés, passage sur la passerelle fait, passages piétons réalisés
	Rue Raymond Sanchez	Mise en conformité des passages piétons Piste cyclable à modifier en voie verte	Oui	Travaux faits en 2018 La piste cyclable n'a pas été modifiée en voie verte, car il existe un cheminement piéton de l'autre côté.
	Rue Jean Lavigne	Supprimer obstacle sur le cheminement	Non	Candélabre nécessaire pour la sécurité de l'éclairage la nuit sur la chaussée, travaux non réalisables –mise en places d'ilots pour la vitesse
	Route du LAC	Zone de rencontre à créer Cheminement piéton en calcaire à créer	Oui Non	Zone de rencontre créé Cheminement piéton à étudier → incendie en été 2022. Zone complètement dévastée, études à prévoir

	Avenue de Verdun	Cheminement piéton	Non	Aménagement conséquent (reprise des emprises et enfouissement des réseaux) → Inscrit dans le PPI, projet de construction dans la base au bout de l'avenue, aménagement après la construction des logements (2025)
--	------------------	--------------------	-----	---

2.2) BILAN SUR LES PRIORITES A MOYEN TERME (de 2021 à 2026)

Secteur	Rue	Nature de travaux	Réalisé	Détails
LA TESTE DE BUCH	Rue Lagrua	Mise en conformité du cheminement piéton	Oui	Travaux d'aménagement fait en 2019
	Avenue Pasteur	Mise en conformité du cheminement piéton (<1.40m et suppression obstacles → poteaux électriques)	Non	Projet Pôle d'Echange Multimodale (gare)
	Rue des Maraichers	Revêtement trottoirs	Oui	
	Rue Pierre Dignac	Mise en conformité du cheminement piéton	Non	En cours de réflexion avec le schéma de circulation
	Avenue Charles de Gaulle	Mise en conformité du cheminement piéton	Oui	Travaux faits en 2023
	Rues Carnot et Captalat	Mise en conformité du cheminement piéton	EN COURS	Travaux prévus en 2024/2025
	Allée Camille Julian	Mise en conformité du cheminement piéton	Oui	
	Rues Jean Larrieu & Grand Banc	Piste cyclable sur cheminement	Non	Aménagements conséquents, non prévus, trottoirs existants en plus de la piste cyclable
	Boulevard des Miquelots , près intermarché	Mauvais état du revêtement du cheminement	Oui	Travaux fait 2022
	Boulevard des Miquelots entre intermarché et CFA	Mise en conformité du cheminement piéton (<1.40m et mauvais état revêtement)	Non	Projet SIBA canalisation eaux usées dès 2025/2026
	Avenue de Chantebois	Revêtement trottoirs en mauvais état + Traversée piétonne	Oui	Fait en 2020
	Avenue Pays de Buch	Mise en conformité du cheminement piéton (<1.40m et mauvais état revêtement)	Non	Travaux construction école → programmé à la fin de ces travaux, inscrit au PPI 2024/2025

PYLA SUR MER	Boulevard de l'Océan	Différentes haies envahissantes	oui	
	Allée de la Chapelle	Mise en conformité du cheminement piéton (<1.40m et mauvais état revêtement)	Non	A l'étude en 2025 , proximité Ehpad
CAZAUX	Allée de la Libération	Mise en conformité du cheminement piéton (obstacles et mauvais état revêtement)	Non	

AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (AD'AP)

Prévisionnel	AGENDA ACCESSIBILITE années 2016 à 2018						Travaux faits	Commentaires
	Sites	Catégorie ERP	Type ERP	Surface bâtie	Espace extérieur	Zone concernée		
2016	Commissariat	5 ^e	W	210 m²	900 m²	RdC	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2019)
2016	Mairie annexe Cazaux	5 ^e	W	244 m²	1 000 m²	RdC	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2017)
2016	Service Culture (ex)	5 ^e	W	200 m²	900 m²	RdC R+I	so	Bâtiment inoccupé
2016	Service Police Municipale (ex)	5 ^e	W	211 m²	1 100 m²	RdC	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2017)
2018	Office du Tourisme	5 ^e	W	384 m²	750 m²	RdC	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2022)
2018	Banque Alimentaire (ex)	5 ^e	W	278 m²	600 m²	RdC R+I	so	Bâtiments inoccupés
2017	Maison des Artistes (6 bis Arts)	5 ^e	V	221 m²	800 m²	RdC	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2019)
2016	Salle du Zik Zac	4 ^e	R	202 m²	200 m²	RdC	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2017)
2017	Maison quartier Miquelots (ex Salle Fleury)	5 ^e	L	222 m²	550 m²	RdC	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2020)
2018	A.A.A.G	5 ^e	L	145 m²	400 m²	RdC	non	Travaux à réaliser
2016	Club ados & Bâtiment Associatif	5 ^e	L	354 m²	800 m²	RdC R+I	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2018)
2016	Club du 3e âge La Teste	5 ^e	L	207 m²	200 m²	RdC	non	R+I non accessible PMR
2016	Maison pour Tous Cazaux	5 ^e	S	472 m²	250 m²	RdC	so	Projet à venir (Pôle artistique intergénérationnel communal)
2016	Salle d'activités Club 3e âge Cazaux	5 ^e	L	150 m²	750 m²	RdC	oui	Maison de quartier de Cazaux Attestation de vérification de l'accessibilité (2020)
2016	Vestiaire Populaire	5 ^e	L	202 m²	475 m²	RdC	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2019)
2017	Cimetière CZX	5 ^e		36 m²	500 m²	WC	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2020) Allée + stationnement + WC PMR
2018	Salles de Gaulle	5 ^e	R/L/N/W	210 m²	250 m²	R+I	non	Travaux prévus en 2025
2017	Bibliothèque Captalat	5 ^e	S	107 m²	750 m²	RdC	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2020) + travaux réalisés en 2023
2017	Salle Musique Monteil	5 ^e	L	422 m²	500 m²	RdC R+I	so	Projet à venir (Pôle artistique intergénérationnel communal)
2016	Cimetière LT	5 ^e		40 m²	300 m²	2 niveaux	oui	Attestation manquante
2016	Eglise St Vincent	5 ^e	V	1 003 m²	800 m²	2 niveaux	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2018)
2016	Eglise St Pierre	5 ^e	V	368 m²	500 m²	RdC	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2019)
2017	Amassada (ex Salles réunion des Catalans)	5 ^e	X	351 m²	800 m²	RdC	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2019)

2017	Vestiaires Stade du Clavier	2 ^e	X	74 m ²	900 m ²	RdC	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2024)
2016	Club Voile Cazaux	5 ^e	X	359 m ²	500 m ²	RdC (accueil)	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2020)
2017	Club Voile Pyla	5 ^e	X	405 m ²	350 m ²	RdC	non	Travaux à réaliser dans le futur projet (réhabilitation du bâtiment 2026/2027)
2016	Halte Nautique Capitainerie	5 ^e	X	50 m ²	200 m ²	RdC	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2020) + travaux réalisés en 2023
2018	Terrains tennis couverts CZX	5 ^e	X	30 m ²	350 m ²	RdC	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2020)
2017	Club-house CZX olympique foot (ex Club Jeunes CZX)	5 ^e	X	58 m ²	350 m ²	RdC	oui	Demande d'attestation en cours suite aux travaux réalisés
2017	Club-house Rugby LT	3 ^e	LN	549 m ²	500 m ²	RdC	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2019)
2016	Club-house Pétanque LT	5 ^e	X	112 m ²	350 m ²	RdC	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2017)
2016	Club-house Rugby CZX	5 ^e	X	73 m ²	900 m ²	RdC	so	Bâtiment sinistré (incendies été 2022)
2016	Vestiaire Open	5 ^e	X	84 m ²	200 m ²	RdC	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2017)
TOTAL				8 033m²	18 675 m²			

(so = sans objet)

AGENDA ACCESSIBILITE années 2019 à 2021

Sites	Catégorie ERP	Type ERP	Surface bâtie	Espace extérieur	Zone concernée	Travaux faits	Commentaires
La Biblio (Maison Verthamon)	5 ^e	W	994 m²	900 m²	RdC R+I	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2017)
Service CCAS	5^e	W	300 m²	750 m²	RdC	so	Cf Pôle social Brameloup
Centre technique municipal	5 ^e	W	4 378 m²	1 000 m²	RdC	oui	Partiellement accessible (reste à venir la réhabilitation des ateliers en 2026-2029)
Marché Municipal	4 ^e	M	1 740 m²	900 m²	RdC	oui	Attestation manquante
Théâtre Cravey	3 ^e	L	1 000 m²	1 100 m²	RdC	oui	Attestation de de l'accessibilité (2019)
Mairie du Pyla	5 ^e	W	239 m²	200 m²	RdC	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2024)
Ecole La Farandole Mat.	4 ^e	R	1 496 m²	800 m²	RdC	oui	Attestation manquante
Ecole Brémontier Primaire	4 ^e	R	1 623 m²	650 m²	RdC	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2012)
Ecole Gambetta Primaire	4 ^e	R	2 340 m²	500 m²	RdC R+I	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2010)
Maison quartier centre-ville (Maison Lalanne)	5 ^e	S	210 m²	250 m²	RdC R+I	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2022)
Ecole Lafon Primaire	4 ^e	R	1 798 m²	750 m²	RdC	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité AVEC RÉSERVES (2012)
Ecole Samuel Paty (Miquelots)	4 ^e	R	1 230 m²	475 m²	RdC R+I	en cours	Attestation de vérification de l'accessibilité AVEC RÉSERVES (2024)
Ecole Gaume Primaire	5 ^e	R	1 894 m²	500 m²	RdC	oui	Attestation manquante
Chalets Cap Girondin	4 ^e	R/L/N/W	943 m²	1 250 m²	RdC	so	Chalets démolis en 2023
Chalets Cap Giresse	3 ^e	L/N/R	1 449 m²	750 m²	RdC	so	Projet de démolition
Tribunes vestiaires, Stade Biramben (ex Dubroc)	3 ^e	PA	894 m²	500 m²	2 niveaux	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2020)
Pôle social Brameloup	5 ^e	W	1 166 m²	300 m²	RdC R+I	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2024)
Stade Municipal H. Dheurle	4 ^e	PA	721 m²	500 m²	2 niveaux	non	Tribune non accessible
Salle Omnisports Coubertin	3 ^e	X	1 658 m²	800 m²	RdC	oui	Rapport de vérification sur notice de sécurité dossier PC (2008)
Salle Omnisports Turpin	2 ^e	X	2 700 m²	900 m²	RdC R+I	oui	Attestation manquante
Dojo de Cazaux	5 ^e	X	592 m²	500 m²	RdC	oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2017)
Tennis La Teste	5 ^e	X	1 444 m²	350 m²	RdC	oui	Attestation manquante

Total 30 509 m² 16 575 m² (so = sans objet)

AGENDA ACCESSIBILITE années 2022 à 2024

Sites	Catégorie ERP	Type ERP	Surface bâtie	Espace extérieur	Zone concernée
Cabane d'Arnaud + (ADUFFU)	5 ^e	L	133 m ²	70 m ²	RdC
Cabane du Lac	5 ^e	L	48 m ²	350 m ²	RdC
Tir à la Cible	5 ^e	X	950 m ²	150 m ²	RdC
Cabane La Gemeyre	5 ^e	L	48 m ²	125 m ²	RdC
Asso. Tir à l'Arc	5 ^e	L	574 m ²	100 m ²	RdC
Spot La Salie	5 ^e	W	250 m ²		RdC
Projet Musée			67 m ²	85 m ²	RdC
Asso. Pena Aficion	5 ^e	L	78 m ²	50 m ²	RdC R+I
Asso. Pena Flamenca	5 ^e	L	85 m ²	50 m ²	RdC
Asso. DEBA	5 ^e	L	55 m ²	50 m ²	RdC
Asso. Conso. Log. Cadre de Vie	5 ^e	L	69 m ²	50 m ²	RdC
Asso. Chasse du Natus	5 ^e	L	126 m ²	50 m ²	RdC
Asso. Passerel	5 ^e	L	166 m ²	70 m ²	RdC
Asso. GIEQ/CLCV	5 ^e	L	71 m ²	50 m ²	RdC
Asso. Dunes & Forêt	5 ^e	L	245 m ²	70 m ²	RdC
Camping du Lac			127 m ²	25 m ²	I niveau
Camping Cap du Mount			180 m ²	25 m ²	I niveau
Maisons 11 rue de l'Yser	5 ^e	L	180 m ²	50 m ²	RdC
Jardiniers du Pays de Buch			150 m ²	250 m ²	I niveau
Asso. Ball-Trap	5 ^e	L	40 m ²	500 m ²	RdC
Asso. Randonneurs	5 ^e	L	25 m ²	50 m ²	RdC
Asso. Aquariophiles	5 ^e	L	96 m ²	50 m ²	RdC
Asso. à Bonneval	5 ^e	L	142 m ²	50 m ²	RdC
Secours Populaire	5 ^e	L	84 m ²	150 m ²	RdC
Salle réception Bonneval		L	718 m ²	50 m ²	RdC
Commerce Esquirey		M	175 m ²	50 m ²	RdC
Commerce Coiffure		M	100 m ²	50 m ²	RdC
Commerce Restaurant		M	145 m ²	50 m ²	RdC
Poste communale Miquelots		M	25 m ²	50 m ²	RdC
Total			5 152 m ²	2 720 m ²	

Travaux faits	Commentaires
oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2014)
oui	Attestation de vérification de l'accessibilité (2013)
à vérifier	Bâtiment accessible
so	Bâtiment sinistré (incendies été 2022)
oui	Attestation manquante
oui	Partiellement accessible
so	Projet à venir
so	Projet de vente
so	Projet de vente
oui	Attestation manquante
so	Projet de vente
à vérifier	Bâtiment accessible
so	Projet de vente
so	Projet de vente
à vérifier	Bâtiment accessible
à vérifier	Site accessible
so	Bâtiments démolis
en cours	Projet en cours
so	Accessibilité possible ? (Terrains de culture)
à vérifier	Accessibilité possible
à vérifier	Bâtiment non répertorié
so	Projet de vente
so	Projet de démolition
so	Projet de vente ou démolition
so	Projet à venir
à vérifier	Bail commercial
à vérifier	Bail commercial
à vérifier	Bail commercial
oui	Attestation manquante

Soit au Total des surfaces concernées pour 83 batiments :

- Surfaces baties : 43 694 m²
- Espaces extérieurs : 33 970 m²

(so = sans objet)

ERP Privés (bilan 2024)

Demandeur Principal	Adresse - Terrain	Activité principale après travaux	Proposition de classement sécurité incendie (AT)	Exploitant après travaux (AT)	Décision prise	Date de la décision
SCI DEPEC	776 AVENUE DU PARC DES EXPOSITIONS 33260	Commerce	Catégorie 5 - Type M		Favorable avec réserve	04/04/2024
SARL NF SOLER 8	341 AVENUE VULCAIN 33260	Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé (cuisine)	Type M - 5ème catégorie	NF SOLER 8	Favorable avec réserve	23/04/2024
SAS TESTEDIS	1060 AVENUE DE L'EUROPE 33260	Hypermarché	1ère catégorie de type M avec activités de type N	SAS TESTEDIS	Favorable avec réserve	18/04/2024
ASSOCIATION LOSA	BOULEVARD DES MIQUELOTS 33260	Association	Catégorie 5 - Type L	Association Losa - Madame Thérèse UMICEVIC	Favorable	01/03/2024
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE	9 RUE PIERRE DE COUBERTIN 33260	R. enseignement	2° catégorie - 900 personnes	Madame la Principale Isabelle SERE	Favorable	06/06/2024
SELLERIE DU BASSIN	341 AVENUE VULCAIN 33260	Commerce sellerie matériel d'équitation	Type m 5ème catégorie	SARL SELLERIE DU BASSIN	Favorable avec réserve	17/05/2024
RESIDENCE 57	94 RUE LAGRUA 33260	ERP Hôtel du Cap	RDC : type O (Hôtel) R+I : type O (Hôtel) et type N (restauration)		Défavorable	23/04/2024
PHLD	80 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC 33260	Activité de type M en RDC RDC : type M 1er étage : code du travail	Type M de 5ème catégorie	Monsieur Philippe DERIEN	Favorable avec réserve	04/04/2024
Restaurant du Port	2 AVENUE DES OSTRÉICULTEURS 33260	Restauration	5ème catégorie type N	M. CANTIRON	Favorable avec réserve	18/09/2024
SELAS PHARMACIE JEAN HAMEAU	RUE LAGRUA 33260	Pharmacie (RDC) Salle équipe et WC (Mezzanine - accès réservé uniquement au personnel)	Type M - 1ère catégorie	SELAS Pharmacie Jean Hameau	Favorable avec réserve	03/06/2024
THE WOOD	401 AVENUE VULCAIN 33260	R+I : bar - consommation	type P, 4ème catégorie	ZAM ZAM	Défavorable	11/07/2024

		assise RDC : bar de nuit				
SCI DU PAYS DE BUCH	1528 AVENUE DU PARC DES EXPOSITIONS 33260	Lot A et B regroupés (activité commerciale) + 2 entrepôts	Etablissement de 5ème catégorie pratiquant des activités de type M	Lots A et B regroupés et exploités par l'enseigne Art & Fenêtres	Favorable	20/06/2024
MAIRIE DE LA TESTE DE BUCH	1 AVENUE DE BISSERIÉ 33260	idem	idem	idem	Favorable avec réserve	01/07/2024
SAS FLS	130 RUE EUGÈNE FREYSSINET 33260	RDC : discothèque R+1 : discothèque	Type P - 3ème catégorie	SAS FLS	Défavorable	10/12/2024
INTERMEUBLES	649 AVENUE DU PARC DES EXPOSITIONS 33260	Vente de produits d'ameublement	5ème Catégorie	INTERMEUBLES	Favorable avec réserve	06/06/2024
SARL RIVETTE	68 RUE LAGRUA 33260	RDC : Magasin DARTY RDC : Bureaux RDC : Entrepôt stockage R+1 : Entrepôt stockage + Magasin DARTY	Type M - 4° catégorie	SARL RIVETTE	Défavorable	18/06/2024
DSC	1233 AVENUE DU PARC DES EXPOSITIONS 33260	Salle d'exposition de matériel sanitaire	ERP type T catégorie 5	CEDEO	Défavorable	18/06/2024
FOODISSIMA	56 BOULEVARD DE L'OCÉAN 33115	Restaurant - Inchangé	N 5ème catégorie	Footissima	Défavorable	12/06/2024
SCI PHINCA	1488 AVENUE DU PARC DES EXPOSITIONS 33260	Bâtiment en RDC (pas d'étage) Showroom et comptoir professionnel SIDV (commerce de gros)	M 5ème catégorie	SCI PHINCA (SIDV)	Favorable avec réserve	01/07/2024
COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH	GILBERT MOGA 33260	Salle de réception sportive	ERP type CTS - 3ème catégorie		Favorable avec réserve	13/08/2024
LE DOMAINE DE LA FORGE	ROUTE DE SANGUINET 33260	Restaurant accessible au public à l'intérieur et à l'extérieur Aménagement d'une salle intérieure	ERP de 5e catégorie	Société Gestion Loisirs de la Forge	Favorable avec réserve	08/08/2024

MAIRIE DE LA TESTE DE BUCH	18 RUE VICTOR HUGO 33260	Conservatoire de musique municipal	Ecole de Musique comprenant 1 salle de répétition dédiée à l'enseignement : Type R	Mairie de la Teste de Buch	Favorable	24/05/2024
SCI L'ENTREDEUX	78 RUE EUGÈNE CHEVREUL 33260	Bâtiment commercial	ERP type M et R de 5ème catégorie	SCI L'ENTREDEUX	Favorable avec réserve	14/08/2024
SAS LEO INVEST	1051 BOULEVARD DE L'INDUSTRIE 33260	salle de loisirs type Escape Game	5ème catégorie	HOLDING LEO INVEST	Favorable avec réserve	11/09/2024
HERAUD & CO	90 AVENUE ABBÉ EDMÉ MARIOTTE 33260	Local commercial, ateliers et bureaux	M 5ème catégorie		Défavorable	27/06/2024
VILLE DE LA TESTE DE BUCH	AVENUE OVIDE ROUSSET 33260	Garage et rénovation de bâteaux	5ème catégorie type L	VILLE DE LA TESTE DE BUCH	Favorable avec réserve	16/07/2024
GCS IRM BASSIN D'ARCACHON	PÔLE DE SANTÉ D'ARCACHON - AVENUE JEAN HAMEAU - CS 11001 33164	Etablissement sanitaire niveau I Etablissement sanitaire niveau 0	5ème catégorie type U (hôpital de jour)	GCS IRM BASSIN D'ARCACHON	Favorable avec réserve	23/09/2024
COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH	IMPASSE DES GLYCINES 33260	Etablissements sportifs et salles réservées aux associations	Etablissement de 4ème catégorie de type X et L	Ville de la Teste de Buch	Favorable avec réserve	09/09/2024
SCI DES SABLES	1231 BOULEVARD DE L'INDUSTRIE 33260	RDC - Commerce Bodega	Type M	SARL BODEGA EL SEVILLAN Madame Sandrine VICO	Favorable avec réserve	22/10/2024
MAIRIE DE LA TESTE DE BUCH	170 AVENUE VULCAIN 33260	Stockage et consultation archives			Favorable avec réserve	04/10/2024
SCI GALLOUNEYS	ROUTE DE BISCARROSSE 33115	Débit de boissons	Type N - 5ème catégorie	SCI GALLOUNEYS	Favorable	18/07/2024
SARL PIZZA BUCH	61C et 61D AVENUE CHARLES DE GAULLE 33260	Restauration rapide à emporter et sur place	ERP catégorie 5 type N	SARL PIZZA BUCH	Favorable avec réserve	24/07/2024
SCI PARC DE L'ESTEY	76 AVENUE CHARLES DE GAULLE 33260	Création d'un centre de dermatologie	Type PU	SCI PARC DE L'ESTEY	Favorable avec réserve	20/09/2024
RESIDENCE 57	94 RUE LAGRUA 33260	ERP Hôtel du CAP	RDC : type O (hôtel) R+1 : type O (hôtel) et type N (restaurant)		Défavorable	19/09/2024

FOODISSIMA	56 BOULEVARD DE L'OCEAN 33115	Restaurant - Inchangée	N 5ème catégorie	Foodissima	Favorable avec réserve	10/10/2024
BOO BESS BEAUTY	BOULEVARD DES MIQUELOTS 33260	Centre de formation esthétique	Catégorie 5 - Type R et M	Sandrine Pizano	Favorable	21/08/2024
GCS POLE DE SANTE D'ARCACHON	AVENUE JEAN HAMEAU CSI 1001 33164	Niveaux : 0/1/2/3 Etablissement de santé	ERP 2ème catégorie type UH	GCS POLE DE SANTE ARCACHON	EN COURS	
SARL RIVETTE	68 RUE LAGRUA 33260	RDC : Magasin DARTY RDC : Bureaux RDC : Entrepôt stockage R+I : Entrepôt stockage + magasin DARTY	Type M - 4° catégorie	SARL RIVETTE	Favorable avec réserve	19/09/2024
MACIF SAM	671 AVENUE VULCAIN 33260	Bureau, assurance	5ème catégorie Type R	MACIF	Favorable	02/09/2024
REXEL	141 AVENUE GUSTAVE EIFFEL 33260	Magasin de vente matériel électrique - REXEL	M - 5ème catégorie	REXEL	Défavorable	09/08/2024
SARL THE WOOD	401 AVENUE VULCAIN 33260	R+I : Bar - Consommation assise RDC : Bar de nuit	Type P, 4ème catégorie	ZAM ZAM	Favorable avec réserve	30/10/2024
SAS STOA PROMOTION	13 AVENUE CHARLES DE GAULLE 33260	construction d'un local vacant à aménager			Défavorable	09/09/2024
DSC	1233 AVENUE DU PARC DES EXPOSITIONS 33260	salle exposition matériel sanitaire	erp type T Catégorie 5	CEDEO	Favorable avec réserve	22/10/2024
MAIRIE DE LA TESTE DE BUCH	170 AVENUE VULCAIN 33260	Stockage et consultation archives			Favorable avec réserve	04/10/2024
COBAS	680 AVENUE DE L'AÉRODROME 33260	RDC : déchetterie, plate forme de regroupement, recyclerie, bureaux	recyclerie (batiment ERP 5ème catégorie type M et L)	COBAS - Communauté d'agglomération Bassin d'Archachon Sud-pôle Atlantique	Favorable avec réserve	18/10/2024
GCS POLE SANTE ARCACHON	ALLÉE DE L'HÔPITAL 33260	Enseignement	Type R - 5ème catégorie		Favorable	02/12/2024

H&M HENNES & MAURITZ	1060 AVENUE DE L'EUROPE Centre commercial Leclerc 33164	MAGASIN PRET A PORTER	1ere CATEGORIE TYPE M	H&M	Favorable avec réserve	15/10/2024
GCS POLE SANTE ARCACHON	AVENUE JEAN HAMEAU 33164	niveaux 0/1/2/3 / etablissement de santé	Batiment principal ERP de type U(h) 2ème catégorie		EN COURS	
SARL ROBERT COMBELAS	8 BOULEVARD DE CAZAUX 33260	bureaux	5ème catégorie type W	SARL Robert Combelas	Favorable	26/09/2024
GUYONNEAU	IMPASSE DU LAPIN BLANC 33260	Cabane de dégustation d'huîtres	Type N - 5ème catégorie	Monsieur KHELOUFI Maxime	Défavorable	18/11/2024
KARAVEL	RUE LAGRUA 33260	Agence de voyages	Type M Catégorie I	PROMOVACANCES	Favorable avec réserve	10/12/2024
SCI SIMONE PIERRETTE	47 RUE LAGRUA - PARK AGORA - BÂTIMENT B 33260	Cabinet dentaire	Etablissement de 5ème catégorie Type U	Docteur DEVILLIERS Julia et Docteur DOGLIO Aurélie	Défavorable	10/01/2025
SARL MELINE	2 AVENUE EDMÉ MARIOTTE 33260	espace de vente	5ème catégorie type M	SARL MELINE	Favorable	30/10/2024
SAS FLS	130 RUE EUGÈNE FREYSSINET 33260	Discothèque	Type P 3ème catégorie	SAS FLS	Défavorable	10/12/2024
MILL SARL	80 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC - POLE NAUTIQUE DE LA POINTE LOCAL Prés salés Ouest 33260	Vente et installation motorisation électrique Entretien gardiennage vente matériels nautique et maritime	ERP DE TYPE M 5ème catégorie	ECOBOATS	Défavorable	28/11/2024
SARL LA CHAPELLE	1 RUE DES HALLES 33260	Bar			Favorable	13/12/2024
REXEL	141 AVENUE GUSTAVE EIFFEL 33260	Magasin de vente matériel électrique - Rexel	M, 5ème catégorie	REXEL	Défavorable	28/11/2024
VILLE DE LA TESTE DE BUCH	1 ESPLANADE EDMOND DORÉ 33260	bâtiment administratif (mairie)	ERP de type W de 5ème catégorie	Mairie de la Teste de Buch	Favorable avec réserve	12/12/2024
Madame SANSEN Laetitia	1060 Avenue de l'Europe 33260	VENTE PRET A PORTER ET ACCESSOIRE FEMININ	IERE CAT : TYPE M	GRAIN DE MALICE	Favorable	11/12/2024

COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH	rue des 100 Francs 33260	salles association et bureau	5ème catégorie types L et W	Commune de La Teste de Buch	EN COURS	
TOUR D'HORIZON	5 AV DE BINGHAMTON 33260	Activité de type M en RDC	Type M de 3ème catégorie	M Bernard LATEOULE	EN COURS	
SARL SVRM	1 BD DE CUREPIPE 33260	vente vins et bières	Type M - N 5e catégorie Type M pour le magasin Type N pour la partie dégustation		Défavorable	09/01/2025
SCI BEAUFORT	501 AV GUSTAVE EIFFEL 33260	Commerce	5ème catégorie type M		EN COURS	
REXEL	141 AV GUSTAVE EIFFEL 33260	Magasin de vente matériel électrique - REXEL		M 5ème catégorie	EN COURS	
LIVELY B	1060 AV DE L EUROPE 33260	COMMERCE DE DÉTAIL	TYPE M CATÉGORIE I	Mme Laurence DONY	Annulation	09/12/2024
LAGRUA SAS	8 CTRE COMMERCIAL CAP OCEAN 33260	Rénovation modification des chambres froides et installation d'une mezzanine de stockage de marchandises Locaux non accessible au public	Groupeement d'établissement de type M + N de 1ere catégorie	LAGRUA SAS	EN COURS	
PANORAMA PLEIN AIR	9001 RTE DE BISCARROSSE PYLA 33260	Magasin de vente		SCI GALLOUNEYS	EN COURS	
WAFU	181 avenue Vulcain 33260	restaurant	N 3ème catégorie	WAFU	EN COURS	
SARL RESIDENCE 57	96 CHE LAGRUA 33260	ERP HOTEL DU CAP	RDC : type O (hôtel) R+I : type O (hôtel et type N (Restaurant)		EN COURS	
SARL BM146	181 AV VULCAIN 33260	restauration	type N 5ème catégorie	SARL BM	EN COURS	
LIVELY B	1060 AV DE L EUROPE 33260	commerce de détail	type M 1ère catégorie	Mme Laurence Dony	EN COURS	
PHARMACIE RACHIDI	1060 AVENUE DE L EUROPE 33260	commerce de détails de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé	1ère catégorie type M	M. Karim RACHIDI	EN COURS	

SNC CEP APC	9003 SQ DU 18 JUIN 1940 33260				EN COURS	
SA DECATHLON	I RUE GEORGES CHARPAK 33260	commerce, réserves, locaux techniques et bureaux en rez de chaussée	type M 2ème catégorie	Margot BONCZYK	EN COURS	

